

Conseil municipal d'Ottawa

Le 8 novembre 2023

Suite à donner aux éléments approuvés par les comités en vertu des pouvoirs qui leur sont délégués

Comité des services communautaires

Voici, à titre d'information, la liste des éléments que le Comité des services communautaires a approuvée en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, à sa réunion du 24 octobre 2023:

Programmes de fonds de défense des locataires de Toronto et de Hamilton

Motion no CSC 2023-06-01

IL EST RÉSOLU QUE le Comité des services communautaires permette la tenue de discussions au sujet du présent point aux fins d'examen lors de sa réunion d'aujourd'hui, conformément au paragraphe 89(4) du Règlement de procédure (no 2022-410), afin de recevoir les observations orales des résidents et d'envisager l'adoption d'une motion connexe.

Adopté

Motion no CSC 2023-06-02

ATTENDU QUE les programmes de fonds de défense des locataires de Toronto et de Hamilton ont porté fruit, ayant permis de préserver des logements locatifs abordables, et que le programme pilote de fonds de défense de Hamilton affiche un taux de succès de 100 % pour les locataires ayant contesté des augmentations de loyer supérieures au taux légal devant la Commission de la location immobilière et de plus de 80 % pour un avis N13; et

ATTENDU QUE selon la note de service du personnel municipal, il serait utile de poursuivre l'étude du projet de programme de fonds de défense des locataires à Ottawa; et

ATTENDU QUE l'élaboration du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance doit débuter en 2024 pour se terminer au deuxième trimestre de 2025; et

ATTENDU QUE la Ville a déjà attribué tous les fonds provenant des enveloppes de financement fédérale, provinciale et municipale; et

ATTENDU QUE les organismes de défense des locataires se sont dits préoccupés par la hausse constatée des avis N12, N5 et N11 remis, en plus des avis N13 et des augmentations de loyer supérieures au taux légal;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité des services communautaires demande au personnel de procéder à un examen des stratégies de prévention de la perte de logements, notamment d'un éventuel fonds de défense des locataires, dans le cadre de la révision du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance en 2024 2025;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE cet exercice se fasse en consultation avec les organismes ou associations de défense des locataires ainsi qu'avec les bureaux des conseillères et conseillers, afin de brosser le portrait des tactiques d'éviction actuelles et émergentes;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Comité des services communautaires demande au personnel d'entamer des discussions avec les gouvernements fédéral et provincial sur la possibilité d'un programme pilote de fonds de défense des locataires à Ottawa:

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Comité des services communautaires demande au personnel de lui rendre compte, sous forme de note de service au troisième trimestre de 2024, de la capacité actuelle des programmes de prévention de la perte de logements et des ressources nécessaires pour les bonifier afin de répondre à la demande;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Comité des services communautaires demande au personnel de lui présenter, au plus tard au deuxième trimestre de 2025, un rapport d'information faisant état des avenues possibles pour la création d'une stratégie exhaustive de prévention de la perte de logements, qui pourrait prévoir un fonds de défense des locataires, dans le cadre du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance.

Adopté

Avec la dissidence des conseillers D. Brown et S. Desroches.